



INFO TRAVAUX



La Municipalité de Saint-Séverin tient à aviser les citoyens de certaines règles à suivre durant les travaux.

- ⇒ Ne pas toucher aux tuyaux d'eau potable et surtout ne pas les boucher. Ces tuyaux doivent laisser écouler de l'eau pour une question d'hygiène ainsi que pour garder une certaine fraîcheur à l'eau;
- ⇒ Ne pas oublier que même lorsqu'il y a des travaux, les règles de sécurité routière s'appliquent comme l'obligation de faire les « stop »;
- ⇒ Il serait aussi très important d'aviser les enfants de se tenir loin des travaux;
- ⇒ Et enfin un rappel concernant les vidanges, vous devez déposer vos bacs bien identifiés au même endroit les jours de vidanges et de récupération, les employés de Pagé Construction les déplaceront si cela est nécessaire.



La Municipalité demande donc à la population d'être patiente durant ces travaux qui causent beaucoup de dérangement.

